verre, l'autre s'emporta. Il se répandit en menaces terribles, reprochant à son interlocuteur de l'avoir trompé avec sa maîtresse et il finit par asséner un formidable coup de poing sur la figure de Debacker. Puis, s'armant d'une chope, il en frappa son adversaire avec une telle violence que le verre se brisa et que Debacker, atteint à la tempe, s'affaissa, le visage ensanglanté.

En voyant tomber sa victime, Gilliaerdt s'empressa de détaler, pendant qu'on s'empressait autour du blessé.

Celui-ci reçut les soins de M. le docteur Brunelle, qui lui fit des points de suture et pansa la plaie qu'il portait au côté de la tête. Quelques millimètres plus bas et Debacker eut perdu pour toujours l'envie de boire du genièvre. Il s'en est fallu de peu, en effet, qu'il ait le crâne fracturé.

La police s'est mise à la recherche de l'agresseur qui a, croit-on, gagné la Belgique, dont il est originaire, comme le blessé d'ailleurs.

A RAISMES

UN GALIBOT ASPHYXIÉ

Pris sous un éboulement, un enfant de treize ans succombe

Raviart Kléber, galibot à la fosse 4 des mines de Vicoigne, demeurant à Nivelles, a été pris dans un éboulement.

Quand on le dégagea, il avait succombé à l'asphyxie.

Le pauvre petit ouvrier n'était âgé que de 13 ans et 3 mois.

La douleur de la famille est navrante.

A ROUBAIX

Le drame de la misère

On retrouve le corps de la désespérée

Nous avons dit hier qu'on avait trouvé sur le quai de Wattrelos, une lettre dans laquelle, Catherine-Marie Vandermissen, déclarait qu'elle allait se suicider en se précipitant dans le canal.

La pauvre femme n'avait pas manqué à sa parole et trente-six heures après avoir trouvé la lettre, on retirait son cadavre.

C'est à la place où fut justement trouvée la lettre que fut repêché le corps.

Il était deux heures et demie environ. Charles App, maçon, âgé de 25 ans, demeurant 1, boulevard Gambetta, était accoudé sur le garde-corps du quai de Wattrelos à quelques mètres du pont du Galon d'Eau, près de l'escalier.

Comme le chœur de Faust il regardait passer les bateaux.

Justement un bateau passant tout auprès de la rive lui permit, grâce à l'ombre projetée, d'apercevoir un corps glissant entre deux eaux.

Charles App ne fit qu'un bond du haut des escaliers en bas.

— Donnez-moi une gaffe cria-t-il aux mariniers, la noyée d'hier est là.

On lui passa la gaffe demandée et le corps fut amené sur la berge. C'était bien celui de Marie Vandermissen.

Le commissaire de police du 5e arrondissement appelé aussitôt vint faire les constatations d'usage.

Voici le signalement de la victime : Blonde, mesurant 1 mètre 50 environ; âgée de 35 ans environ, vêtue d'un corsage bleu marine avec empiècement écossais et plastron noir. Jupon en satinette, blanc avec rayure noire, bas de laine fort usagés.

Au moment où on la transportait à l'Hôpital une fillette âgée de 13 ans se nommant Zoé Desmet est venue apporter des chaussures trouvées par elle vendredi matin à 8 h. sur une marche de l'escalier qui se trouve auprès du pont du Galon d'Eau. C'était les chaussures de la noyée.

A SAINT-MARTIN

Une femme dans les flammes

Un chiffonnière tombe, sans connaissance, sur un poêle allumé et se fait de graves brûlures.

Un déplorable accident s'est produit avant hier à Saint-Martin-les-Boulogne, au lieu dit « Les Quatre-Chemins ». A cet endroit habitent les époux Prince-Seillier, chiffonniers.

Avant-hier, Prince était cité comme témoin, devant le tribunal correctionnel de Boulogne, pour témoigner contre un sieur Demagny, qui lui avait porté, il y a quelque temps, un violent coup de pied dans l'aine.

En son absence, sa femme, née Victorine Seillier, 27 ans, mit une marmite sur le poêle et vaqua à ses occupations.

En passant à côté de la cuisinière, Mme Prince fut prise d'une faiblesse et tomba contre le foyer. Un morceau de charbon incandescent, tomba sur les [illegible] de la malheureuse qui prirent feu. Ils auraient entièrement carbonisé Mme Prince, si son mari n'était arrivé à temps de l'audience.

Apercevant sa femme en feu, il saisit un seau d'eau et le lui jeta à travers le corps. Sous l'effet de la douche, Mme Prince reprit connaissance.

M. le docteur Cadart, appelé à lui donner ses soins, constata qu'elle avait des brûlures à la cuisse et au sein droit, et son transport à l'hôpital était nécessaire. Mme Prince y a été conduite dans l'après-midi et admise d'urgence.

Pour être grave, son état n'est pourtant pas désespéré.

A MARDYCK

Le curé et l'horloge communale

Une plainte est déposée au Parquet de Dunkerque contre le curé de Mardyck pour enlèvement du mécanisme de l'horloge communale.

Une histoire amusante défraie actuellement la conversation à Mardyck et les échos en sont parvenus à Dunkerque, jusque dans le cabinet de M. le Procureur de la République.

Depuis quelque temps, les bons mardyckois constataient avec surprise que l'horloge de l'église ne marchait plus.

C'était la première fois que pareille chose arrivait, car cette vieille horloge possédait un mécanisme remarquable. Le mouvement s'était-il détraqué, ou bien comme le disait un esprit fort du pays, un chat serait-il dans l'horloge.

Le conseil municipal s'émut et décida de faire monter dans le clocher un spécialiste pour arranger la vieille pendule.

Stupéfaction de cet ouvrier, en ouvrant l'horloge de l'église, de constater qu'elle était vide, mais vide comme la caisse municipale de Dunkerque, le jour du départ des réactionnaires. On avait pris le mécanisme, un si bon mouvement qui faisait l'orgueil des habitants de la commune.

Mais qui pouvait être l'auteur de ce larcin sacrilège ?

On ouvrit une enquête et l'on apprit avec stupéfaction que celui qui avait enlevé la pendule n'était autre que le curé de l'église et que ce dernier l'avait vendue à un... charron.

La municipalité se fâcha et une plainte fut adressée au Parquet.

L'affaire en est là.

A TRITH-St-LEGER

Un homme écrasé par le train

Un pénible accident s'est produit hier matin à la gare du Poirier.

Le nommé Bultez Alexandre, originaire de Quérénaing, 75 ans, employé à l'usine de produits chimiques Lacroix, descendait du train vers 6 heures et demie.

Il eut l'imprudence de ne pas attendre la mise en marche de ce train pour traverser la voie.

Atteint par la machine, il fut horriblement broyé et expira dans son transport à l'Hôtel-Dieu.

A ANNŒULLIN

Pour fuir la misère Il alla vers la mort

Un commerçant dont les affaires périclitaient se suicide en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Hier matin, le bruit courait dans la commune qu'un marchand de grains, M. Vincent Leconte, âgé de 38 ans, marié et père d'une petite fille de 7 ans, s'était suicidé dans le cours de la nuit précédente.

Renseignements pris, il fallut se rendre à la réalité.

Samedi, vers 6 heures du matin, Mme Leconte qui se levait, fut très étonnée de ne pas voir son mari, occupant une chambre contigue à la sienne. Comme dans la nuit, la femme du marchand de grains avait perçu la détonation d'un coup de feu — tiré dans la rue avait-elle cru — elle eut l'intuition d'un malheur et descendit précipitamment dans sa cuisine.

Là un horrible spectacle s'offrit à ses yeux. Son mari gisait, écroulé sur le sol ; il avait le crâne troué par une balle du revolver qu'il tenait encore à la main.

Mme Leconte fit aussitôt prévenir les autorités et M. le docteur Delcroix vint procéder aux constatations d'usage.

Il faut attribuer le suicide du marchand de grains à des difficultés dans son commerce. Les ennuis le tourmentaient depuis un moment déjà et depuis deux mois, le malheureux s'était adonné à la boisson. De plus, souffrant aussi de chagrins intimes relatifs à son intérieur, M. Leconte mit hier à exécution le sinistre projet qu'il avait décidé, pour fuir une vie qui pour lui était devenue un fardeau trop pesant.

L'émotion soulevée dans le pays à propos de ce suicide fut grande, le marchand de grains étant très connu de tous.

A VILLERS-OUTRÉAUX

Un ouvrier maçon se jette dans une citerne

M. François François, 65 ans, ouvrier maçon à Villers-Outréau, s'est donné la mort en se jetant dans la citerne de sa demeure.

M. François avait de gros ennuis d'argent. Il avait travaillé pour une dame de Grusancourt avec laquelle il se trouvait en procès, cette dernière se refusant à lui payer une somme de 4 à 5,000 francs qu'elle lui devait. De ce fait, M. François ne pouvait faire face à ses engagements et c'est à ces traquas qu'il faut attribuer son suicide.

Avant-hier matin, vers 11 heures, M. François quitta sa demeure sans dire à sa femme où il allait. Comme il arrivait assez souvent à son mari de ne pas rentrer, par suite de son travail, Mme François ne s'inquiéta pas trop, mais la journée du lendemain se passa encore sans nouvelles. On fit des recherches dans les environs, mais personne n'avait vu le maçon.

Ce fut une voisine, Mme Lenglet, qui, en puisant de l'eau à la citerne, mardi soir, aperçut le cadavre de M. François.

M. Lenglet, prévenu, ainsi que quelques voisins, dont le garde-champêtre Descamps, qui descendit dans la citerne, retirèrent le cadavre.

A JEUMONT

Un homme mort de froid

Un ancien domestique d'hôtel, originaire du Cavaldos, Jules Rapinel, âgé de 43 ans, a été trouvé mort dans le grenier d'une maison en construction.

Le docteur appelé à constater le décès a déclaré que le malheureux avait succombé à une congestion causée par le froid.

Rapinel se trouvait sans travail depuis plusieurs semaines et sans aucune ressource. Son patron l'avait congédié parce que ce domestique était atteint de plaies variqueuses aux jambes. Depuis lors il vivait de mendicité et couchait d'ordinaire à la belle étoile.

On ne lui connaît pas de famille.

A BRIASTRE

Suicide d'un dément

Un ouvrier journalier de Briastre, petit village du canton de Solesmes, nommé Victor Lengrand, âgé de 51 ans, s'est suicidé en se coupant la gorge d'un coup de rasoir.

Des voisins, étonnés de ne pas l'avoir aperçu depuis la veille, pénétrèrent chez lui et trouvèrent le malheureux étendu sur le sol, dans une mare de sang coagulé.

Célibataire et vivant seul, Lengrand ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales. Il est hors de doute qu'il s'est donné la mort dans un accès de folie tragique.

A HELLEMMES

IMPRUDENCE D'UN FUMEUR

Mort de la victime

Nos lecteurs se souviennent du terrible accident, survenu le dimanche 18 octobre, et dû à l'imprudence d'un fumeur, le nommé Jean-Baptiste Lepers, 86 ans, demeurant rue Sadi-Carnot, cour Samain, à Hellemmes.

Ne se souciant pas des conseils qu'on lui donnait de ne pas fumer dans son lit, il avait été horriblement brûlé aux jambes.

Le malheureux, qui avait été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur dans un état très grave, y est décédé hier matin, après onze jours d'atroces souffrances, et malgré les soins qui lui furent prodigués.

A LILLE

Une descente de justice internationale

A la suite de cambriolages en Belgique, les parquets de Bruxelles et de Lille opèrent une fructueuse perquisition en notre ville.

De nombreux cambriolages ces temps derniers étaient commis à Bruxelles et dans la banlieue. A la suite des recherches opérées par la police bruxelloise, on arrêta un nommé Louis Cuyppers, 38 ans, demeurant à Lille, 31, rue des Rogations.

L'enquête ouverte avait établi que l'auteur de ces vols, avec un sans-gêne incroyable ne se contentait pas d'enlever bronze, argenterie, espèces, etc., mais qu'il poussait l'audace jusqu'à se restaurer et coucher sur les lieux de ses exploits.

Interrogé, l'auteur soupçonné de ces cambriolages s'en défendit énergiquement.

Ne tenant nul compte de ses dénégations, la justice belge décida de faire procéder à une perquisition au domicile de Cuyppers.

Hier donc, M. Avon, juge d'instruction à Bruxelles arrivait à Lille muni d'une commission rogatoire en vertu de laquelle le parquet désigna M. Boulesteix, juge d'instruction, pour opérer cette perquisition.

A 2 heures de l'après-midi, les deux magistrats accompagnés de M. Montagne, greffier, de Roussenac, commissaire de police du 6e arrondissement et d'agents, arrivaient rue des Rogations.

Cette descente de justice fut des plus fructueuses. Les visiteurs découvrirent en effet une cafetière en argent Louis XV, des jumelles, du linge, etc., que M. Avon reconnut comme objets provenant des vols commis à Bruxelles.

Tous ces objets furent placés sous scellés et portés au parquet, d'où ils seront dirigés sur Bruxelles.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Le Prince de Bulow offre sa démission au kaiser

A PROPOS DE L'INTERVIEW DU « DAILY TELEGRAPH ». — COMMENT L'ARTICLE A ETE PUBLIE

Londres, 31 octobre. — L' «United Press» et le «Central News» ont reçu ce soir de Berlin un télégramme annonçant que le prince de Bulow a offert à l'empereur Guillaume sa démission de chancelier.

Le «Central News» ajoute que cette démission est officielle.

La démission du chancelier refusée

Nous avons immédiatement téléphoné à notre correspondant de Berlin. Voici les renseignements qui nous ont été communiqués :

Berlin, 31 octobre, 12 h. soir. — Le prince de Bulow a offert à l'empereur sa démission de chancelier. Guillaume II l'a refusée.

Le motif de la décision du prince de Bulow se rapporte à l'interview du Kaiser publiée par le «Daily Telegraph».

La «Gazette générale de l'Allemagne du Nord» publie ce soir à ce sujet les explications suivantes :

Les suppositions d'une partie de la presse allemande et étrangère d'après lesquelles l'article du «Daily Telegraph» aurait été publié par l'empereur à l'insu du chancelier, sont erronées

Voici la genèse de cette affaire :

L'empereur aurait reçu d'un Anglais le manuscrit d'un article contenant une série de conversations qu'il aurait eues à diverses époques avec plusieurs personnages anglais. A cet envoi était jointe une demande d'autorisation de faire publier l'article, afin qu'il serve à améliorer les relations entre les deux pays.

L'empereur fit remettre le manuscrit au chancelier, qui lui-même le fit parvenir au département des affaires étrangères avec l'ordre de le soumettre à un examen sérieux.

Aucune objection ne fut faite et les conversations furent publiées.

Lorsque le chancelier apprit par le «Daily Telegraph» le contenu de l'article, il déclara à l'empereur qu'il ne l'avait pas lu, sans quoi il en aurait déconseillé la publication.

M. de Bulow se considéra néanmoins comme seul responsable de l'incident, couvrant ainsi les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères.

C'est dans ces conditions qu'il remit sa démission à l'empereur.

On attaque nos sentinelles DANS L'EST

Toul, 31 octobre. — Depuis quelques jours il n'est question que d'agressions répétées contre les sentinelles de la garrison.

A la redoute d'Ahlemann, au fort de Gondreville, la sentinelle recevait il y a quelques nuits une grêle de pierres ; elle tira deux coups de feu dans la direction de son assaillant, qui prit la fuite.

Tout récemment, au fort d'Eckmuth, une ronde de nuit surprenait près du réseau de fils de fer des rôdeurs qui, à son approche, prenaient le large.

Jeudi à 10 heures du soir, une ronde d'adjudant surprenait aussi à proximité du fort Saint-Mihiel un individu aux allures louches qui, à l'approche de la ronde, essaya de se sauver. Le porte-falot l'eut bientôt rejoint, mais avant que l'adjudant soit arrivé à la rescousse, l'inconnu s'était débarrassé des étreintes du soldat, empêtré par son falot, et avait disparu.

La nuit dernière, la sentinelle du même fort était assaillie à coups de pierres et ripostait par un coup de feu.

Ces agressions répétées produisent, inutile de le dire, une grosse émotion dans la ville.

Le soldat a du pain blanc

Il paraît regretter la boule

Toul, 31 octobre. — La légendaire boule de son a vécu ; certains soldats la regrettent. Au moins, disent-ils, jadis chacun avait sa boule, tandis que maintenant la miche est collective ».

C'est hier soir que la boulangerie militaire a commencé à fabriquer le nouveau pain ; il est de forme oblongue, plat, contient 70 % de farine de blé et pèse 1350 grammes au lieu de 1450. Ce pain est évidemment supérieur à la boule de son, mais il a l'inconvénient de devoir se manger rapidement.

Les fours militaires de Toul peuvent fournir les 15.000 rations qui sont nécessaires quotidiennement.

Wright fait des essais devant la Com de l'armée

IL PREND M. DOUMER A BORD DE SON AEROPLANE

Le Mans, 31 octobre. — Wilbur Wright s'est employé aujourd'hui au montage du moteur de réserve de son aéroplane; l'opération s'est continuée une partie de l'après-midi.

Alors que l'aviateur était encore occupé à la mise en place du moteur, MM. Doumer, Joseph Reinach, Cochery, Lachaud et le comte d'Alsace, membres de la commission de l'armée sont arrivés au camp d'Auvours. Après avoir visité l'installation de Wright, ils se sont fait expliquer la manœuvre des différentes commandes de l'aéroplane ; ils se sont montrés enchantés des explications qui leur ont été fournies.

Wilbur Wright prit ensuite place dans son appareil et exécuta un vol. L'expérience dura 4 minutes 30 secondes ; il s'éleva pour la première fois à une hauteur de 50 mètres. L'aviateur manœuvra alors de manière à ne plus être qu'à 40 mètres du sol ; arrivé à ce niveau, il coupa brusquement l'allumage.

L'aéroplane descendit doucement en planant et vint atterrir sans heurt à son point de départ.

M. Paul Doumer fut alors invité à prendre place dans l'aéroplane et Wilbur Wright exécuta un second vol qui dura 10 minutes 37 secondes. L'aéroplane rasa d'abord le sol, puis s'éleva à 20 mètres de hauteur, franchit le petit bois, passa par dessus la tête des spectateurs, et vint ensuite atterrir très facilement auprès du pylône.

M. Doumer, émerveillé de l'aisance avec laquelle Wright manœuvre son appareil, a chaudement félicité l'aviateur.

Les essais continueront la semaine prochaine.

M. Blériot fait 28 kilomètres

Sur les traces de Farman. — M. Blériot vole 14 kilomètres puis revient à son point de départ.

Chartres, 31 octobre. — M. Blériot, dont l'appareil est réparé, a recommencé ses expériences.

A 11 h. 40, il a fait un essai de 4 à 5 minutes au cours duquel il a atteint une hauteur de 12 à 15 mètres, se dirigeant vers le village de Jenonville, il a viré au-dessus d'un petit bois voisin et est revenu à son point de départ avec une aisance remarquable.

Cet après-midi, après avoir vérifié son moteur il s'élançait à 2 h. 50 dans la direction d'Artenay (Loiret), où il avait fait placer des ballonnets, dans l'intention de virer au-dessus de cette localité, située à 14 kilomètres de son hangar.

En présence d'une foule de 5 à 600 personnes, il s'est élevé avec facilité et s'est dirigé vers Artenay. Au bout de 4 à 5 minutes, le public l'a perdu de vue.

Des automobiles sont parties à sa rencontre.

Après avoir dépassé Artenay d'un kilomètre, M. Blériot a eu une panne par suite de l'échauffement du moteur. Il répara par ses propres moyens, reprit son vol et revint vers Toury où il arriva vers 5 heures, après avoir eu une seconde panne à Fantilly.

La foule l'a beaucoup applaudi.

Il avait parcouru dans son premier vol 14 kilomètres en 11 minutes. Il s'est déclaré enchanté de ses expériences.

Un Italien condamné à mort

Il avait assassiné son ami

Aix-en-Provence, 31 octobre. — Un Italien nommé Taddeo Alceo, arrivant de Naples, avait fait au mois de juin dernier la connaissance d'un de ses compatriotes, nommé Risi Felice, cordonnier. Taddeo avait de l'argent ; Risi n'ignorait pas ce détail. Il arrêta son compatriote dans une allée du parc Borelly et le tua d'un coup de couteau à la gorge.

Dérangé alors qu'il était en train de dépouiller sa victime, il fut bientôt arrêté et passait aujourd'hui devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Il a été condamné à mort. L'arrêt stipule que l'exécution aura lieu sur une place publique de Marseille.

COURS DES COTONS

Le Havre, 31 octobre. — Clôture du marché des cotons : tendance calme, ventes 2350. — Novembre, 59.25. — Décembre, 58.12. — Janvier, 58.62. — Février, 57.50. — Mars, 57.37. — Avril, 57.12. — Mai, 57.12. — Juin, 57.00. — Juillet, 56.87. — Août, 56.87. — Septembre, 56.75. — Octobre, 56.37.

Onze détenus de Corbeil sont mis en liberté

LES MEMBRES DE LA C. G. T. EN FUITE SONT ÉGALEMENT L'OBJET D'UN NON LIEU.

Corbeil, 31 octobre. — M. Régnaut, juge d'instruction, a clos aujourd'hui la procédure ouverte à la suite des événements qui se déroulèrent le 30 juillet à Vigneux et à Villeneuve-Saint-Georges en rendant une ordonnance renvoyant devant la Chambre des mises en accusation pour rébellion en réunion de plus de 20 personnes armées, les nommés Seinton, femme Auclerc, Delcros, Gindre, Sébille, Juille, Bonet, Grimeux.

Les faits relevés contre les autres prévenus ne constituant pas des charges suffisantes, des ordonnances de non-lieu sont rendues en faveur de MM. Griffuelhes, secrétaire général de la C. G. T., section des Fédérations, Pouget, secrétaire général de la « Voix du Peuple »; Marie, secrétaire de la Fédération des presses typographiques, Yvetot, secrétaire de la C. G. T., section des Bourses; Dret, secrétaire de la Fédération des cuirs et peaux; Bousemet, secrétaire général de l'Alimentation; Mancey, secrétaire adjoint du Syndicat des terrassiers, tous membres de la C. G. T., Menier, maçon à Villeneuve, Blondin, couvreur à Villeneuve, Goetgebuer, porteur de pain à Villeneuve, Duplessis, charretier à Villeneuve.

MM. Monatte, membre du Comité fédéral, Aulagnier, secrétaire de l'Union des Syndicats, Le Du, secrétaire du Syndicat des terrassiers, Prejot, secrétaire de la 2e section des terrassiers à Chevreuse, qui avaient pris la fuite pour se soustraire aux mandats d'arrestations délivrés contre eux, bénéficient également d'une ordonnance de non-lieu, ainsi que M. Tichin, facteur des postes et télégraphes. Celui-ci, d'ailleurs, bien qu'impliqué dans les poursuites, n'avait jamais été invité à comparaître, ayant pu établir au début de l'instruction que pendant les événements de Villeneuve, il n'avait pas quitté le bureau de poste où il est employé.

L'ordonnance n'ayant été remise à la prison que vers 5 heures, les prévenus ont été libérés à 5 h. 30.

Ils étaient attendus à leur sortie de prison par un certain nombre de syndiqués et d'amis avec lesquels ils se sont rendus à la gare.

EN PORTUGAL

ÉLECTIONS SANGLANTES

Lisbonne, 31 octobre. — Une vive effervescence règne dans tout le Portugal à la veille des élections municipales.

Le journal « Dia » raconte qu'un conflit assez sérieux a eu lieu à Chellas, à une quinzaine de kilomètres de Lisbonne. Les républicains et les monarchistes tenaient deux réunions en plein air. Les orateurs ne tardèrent pas à prendre à partie leurs adversaires et, des mots, on en vint promptement aux coups.

La mêlée fut générale. Les autorités locales, impuissantes à faire cesser les troubles, réclamèrent des soldats et de la police de Lisbonne. Quand les soldats arrivèrent, républicains et monarchistes, furieux de leur intervention, firent cause commune contre eux. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que l'ordre fut rétabli, mais on constata que plusieurs personnes avaient été blessées, dont quelques-unes grièvement.

DEUX NAUFRAGES

Londres, 31 octobre. — Un vapeur inconnu a fait naufrage au large de Ramsgate.

Des bateaux de secours sont partis au devant du bâtiment sinistré.

Un brouillard intense rend le sauvetage très difficile.

La Rochelle, 31 octobre. — Pendant le mauvais temps, le bateau « Astre des Mers », de La Rochelle, s'est jeté sur les rochers de Cordouan. On a pu sauver l'équipage, mais le navire est perdu.

Les marins empoisonnés du "Brennus"

Le ministre de la marine prescrit une enquête.

Toulon, 31 octobre. — Le ministre de la marine prescrit ce matin par dépêche d'ouvrir une enquête sur des commencements d'empoisonnements qui se sont produits à bord du cuirassé « Brennus » et à la suite desquels une soixantaine d'hommes durent être admis à l'infirmerie.

On avait mangé le jour où se produisirent les cas, de l'aioli et c'est à ce mets local qu'est attribuée la cause des empoisonnements.

Le ministre a demandé à être renseigné dans le plus bref délai.

---

nuit ; puis il ajouta à mi-voix :

— Est-ce que c'est un filou... d'argent... ou de femme ? Voyons donc ça.

Ils étaient près du pont de l'Estacade, le premier pont sur la Seine qui relie l'île St-Louis au quai Saint-Paul, une vieille construction en charpentes sous laquelle l'eau bouillonnait en se séparant de son courant régulier.

La Linotte avait quitté le bras de celui qui l'accompagnait ; celui-ci fit quelques pas au-devant d'une ombre qu'on voyait s'avancer au courant.

La nuit était noire ; l'orage, qui menaçait depuis la fin de la journée, éclata tout à coup, le tonnerre gronda et la pluie commença à tomber.

Quand l'ombre fut à dix pas, le Charpentier se plaça en garde de savate et cria :

— Qu'est-ce que vous voulez, vous ?

— Je veux finir ce que nous avons commencé là-bas ! répondit une voix pleine de colère.

— Jacques ! hurla le Charpentier, bondissant.

— Lui ! dit à mi-voix la Linotte presque joyeuse.

Et elle courut se placer derrière celui qui arrivait, prête à l'aider dans la lutte qui allait recommencer, carressant déjà dans sa poche une paire de longs ciseaux.

— Ah ! tu en veux encore, criait le Charpentier, troussant ses manches... Tant pis pour toi !

— Tu t'es conduit comme un gueux... comme un lâche ! On ne me frappe pas, moi, on me tue.... Entends-tu, grand lâche ?

— Je vais te finir... Va, tu peux chanter ton *De profundis*.

— C'est ce que nous allons voir... Tu es prévenu ! pas de pitié, ne m'en fais pas, je n'en ferai pas : prends ma peau ou je prends la tienne...

— Eh bien, viens-y donc, faignant !...

Les deux hommes s'élancèrent l'un sur l'autre, on n'entendait que leurs souffles haletants.

La pluie d'orage, l'averse à larges gouttes tombait drue.

La Linotte, épouvantée, respirant à peine, la main sur ses seins gonflés par l'émotion et la crainte, s'accota au parapet du quai. Ses lèvres remuèrent... la Linotte priait !!

Les deux hommes s'étreignaient à faire éclater leurs os ; on entendait parfois le bruit sourd du poing qui frappait la chair... des cris rauques, des injures, des blasphèmes, des obscénités.

Le Charpentier semblait plus fort, mais Jacques était plus adroit ; il avait saisi son adversaire au col, et sa main vigoureuse l'étranglait.

— Ah ! tu veux m'étrangler, râla le Charpentier, qui sacra de son plus affreux juron.

Puis se secouant comme un taureau, il fit lâcher prise à celui qui le tenait, et, se reculant de quelques pas, il respira bruyamment, pour reprendre à pleins poumons l'air qui avait failli lui manquer.

Jacques était tombé de la secousse ; mais aussitôt relevé, il se tint sur ses gardes.

La Linotte se glissa près de son ancien amant et lui dit à l'oreille :

— Sauve-toi, mon Jacques..., sauve-toi par l'Estacade, je te suivrai... C'est toi que j'aime.

La Linotte croyait encore que Jacques venait se battre pour elle ! Celui-ci l'avait entendue, mais il n'avait pas compris ; attendant la reprise du combat, il observait son adversaire, les dents serrées, la bouche mousseuse.

Le Charpentier, clignant de l'œil, mordillant sa lèvre, se balançait sur ses jambes, pour se mettre d'aplomb.

Sans s'apercevoir qu'il parlait, il dit en répondant à sa pensée.

— Voilà trop longtemps que ça dure... Je vais finir çà !

Il allait s'élancer ; la Linotte saisit le bras de Jacques, et l'entraînant, elle lui dit :

— Sauvons-nous par l'Estacade ; il veut t'assassiner, il a son compas.

Le jeune homme la suivit. Ajoutant sa voix aux éléments déchaînés par l'orage, le Charpentier criait :

— Je vais t'ouvrir le ventre !

Le misérable s'était en effet armé de son compas. Sans le mouvement rapide de la Linotte, Jacques était perdu. Ils couraient ; arrivés au milieu du pont le jeune homme s'arrêta.

— Viens, dit la Linotte en le tirant vers elle, viens, donc, il est derrière nous.

— Je n'irai pas plus loin, laisse-moi... Je ne suis pas un lâche, je ne choisis pas des adversaires plus faibles que moi... Il faut en finir avec ces hercules-là... Je me moque de l'homme et de son compas.

— Tu te sauves... faignant ! criait le Charpentier.

Jacques repoussa la Linotte, fit deux pas en avant et répondit :

— Viens donc le voir, lâche !

Le Charpentier se précipita sur lui le bras levé ; Jacques, qui le guettait, résista au choc et lui saisit le bras. Le mouvement fut si brusque que le compas tomba.

Jacques se jeta dessus, le Charpentier bondit sur lui, criant :

— Chien galeux ! vermine, je vais t'écraser !

Et il saisit le poignet du malheureux, le tenant en respect sous lui... haletant, bavant de rage, il grinça :

— Oh ! je t'étoufferai entre mes genoux... mais, tu ne bougeras plus, tu demanderas grâce !

— Te demander grâce à toi ! tue-moi donc si tu peux !.. la dernière mousse qui me viendra aux lèvres sera un crachat pour ton visage... lâche qui prends des armes...

— Tu voudrais bien avoir le compas... mais je l'aurai étouffé avant !

Le Charpentier fit un effort, arracha le compas des mains de son adversaire, se redressa, et brandissant l'arme, il cria :

— Oh ! à nous deux maintenant, il faut que je voie si tu as le sang rouge !

La pluie tombait à torrents. Ruisselants de pluie, les deux combattants glissaient à chaque mouvement sur les planches du pont. Jacques, terrassé par son ennemi, sentit qu'il était perdu. Il cherchait le moyen de se sauver... les secondes étaient des siècles !...

Une idée lui traversa le cerveau... il l'exécuta.

D'un mouvement rapide, il saisit une jambe du Charpentier : celui-ci, pris à l'improviste, vacilla et tomba sur le parapet du pont.

— Oh ! la vermine ! vociféra le colosse ébranlé qui lâcha le compas pour s'accrocher aussitôt aux poutres du garde-fou. Jacques comprit que sa vie tenait dans cette seconde : il assembla ses forces et, par un effort surhumain, il réussit à rejeter le corps du Charpentier par-dessus le parapet.

— A l'assassin ! hurla le misérable éperdu.

Il pendait au-dessus de l'eau grondante, cramponné aux solives du parapet du pont de l'Estacade... Ses mains glissaient sur le bois inondé de pluie, il raidissait ses doigts nerveux cherchant vainement à enfoncer ses ongles dans la rampe humide et le vent d'orage poussait son corps, le balançant comme celui d'un pendu, dans le vide sombre de l'arc du pont.

Il était robuste le Charpentier ; ses mains, habituées au dur labeur de l'outil, étaient fortes et nerveuses ; aussi, après des efforts inouïs, put-il embrasser une poutre. Ses deux mains s'étaient jointes et, serrant le bois comme dans un étau, il essayait de se redresser à la force des bras. C'est que les forces grandissent avec le péril... Sa vie était en jeu et son énergie doublait de puissance.

Pendant ce temps, la Linotte, toujours près de celui qu'elle avait trompé, lui disait suppliante :

— J'étais folle, mon Jacques... mais, tu le vois, je suis revenue bien vite... Viens, mon cœur aimé, viens sauvons-nous.

Jacques ne l'entendait pas. Inconscient du crime qu'il venait de commettre, essoufflé par la lutte, courbaturé par les derniers efforts qu'il avait faits, étourdi de sa réussite, il restait l'œil hagard, la bouche serrée, les mains crispées, à la place où il s'était débarrassé de son ennemi.

Sa poitrine laissait échapper un soupir de soulagement, quand tout à coup il trébucha.

Le Charpentier lui avait pris la jambe.

Le parapet du pont de l'Estacade était fait de deux poutres, l'une portant sur le tablier du pont, l'autre s'étendant à hauteur de ceinture ; ces deux poutres étaient de deux mètres en deux mètres traversées par un X écrasé ; c'est à l'un de ces X que le Charpentier s'était accroché.

Voyant que Jacques était encore là, il avait dépensé ce qui lui restait d'énergie, s'était relevé à la force des poignets, s'était soutenu d'un seul bras, et, de l'autre avait saisi la jambe de celui qui le croyait déjà englouti.

Le premier mouvement de Jacques fut de se cramponner solidement d'un main au parapet en frappant de l'autre sur la tête de son ennemi.

— Oh ! tu m'en tireras ou tu viendras avec moi, hurlait le Charpentier.

— Démon, on n'en finit donc jamais avec toi !

— On n'en finit qu'en crevant.

La lutte affreuse continua, dans l'ombre ; sous le vent, sous la pluie, aux lueurs des éclairs, au fracas du tonnerre ; le Charpentier serrant, à la briser, la jambe qu'il tenait sur le bois... Jacques frappant à coups redoublés sur la tête du misérable... Mais sa tête était solide, et personne n'eût pu dire qui se fatiguerait du crâne ou du poing.

En voyant reparaître celui qu'elle croyait mort, la Linotte, comme devant un spectre avait eu peur ; elle s'était reculée de quelques pas... Celui qu'elle croyait fantôme était vivant ; elle revint et dit à son Jacques :

— Tu vas voir que je te hais et que n'aime que toi !...

Alors, avec la lâcheté de la fille, l'aveuglement de l'amante, elle ouvrit ses longs ciseaux et hacha les doigts du Charpentier crispés sur la poutre.

Sous cette horrible douleur, le malheureux cria encore de toutes ses forces :

— Au secours, à l'assassin !

Il lâcha la jambe qu'il tenait pour se cramponner plus solidement à la poutre que sa main meurtrie ne pouvait plus tenir.

En entendant ce cri, Jacques, épouvanté mais plus libre de ses mouvements, lui frappa à coups redoublés sur le visage, afin de l'obliger à se taire.

La pluie tombait toujours...

Et c'était un effrayant tableau que la lutte de ces deux hommes en milieu de cette nuit d'orage.

Jacques n'était plus rêtu que de lambeaux ; ses vêtements déchirés par le premier combat, ne tenaient plus sur son corps ; les étoffes mouillées se déchiraient à chaque mouvement, découvrant la chair qui fumait sous la pluie. Sur sa face paraissait déjà la trace violacée des coups qu'il avait reçus ; le sang lui coulait des yeux, des oreilles et du nez, s'étendant, mêlé à la pluie, sur son linge en lambeaux.

(A suivre.)